

Déjà la voiture de mort avait fait cinq voyages, lorsqu'on vit entrer un homme jeune encore et d'une physionomie noble et douce. Il tenait un petit garçon par la main et s'appuyait sur le bras d'une jeune fille de dix-sept ans. Une vieille domestique les suivait.

—Chère enfant, dit-il à la pauvre fille, nous allons nous séparer ici. En restant plus longtemps près de moi, tu compromettais le protecteur qui t'a permis de faire, avec ton père, le trajet qui mène de la prison de Saint-Lazare à cette salle.

Adieu ! reporte à ta mère ce baiser que je te donne et emmène ton frère.

—Vous voulez, mon père, vous séparer de mon frère, lui qui ne vous a point quitté depuis votre détention : lui dont la présence vous console seule dans la captivité ?

—Va, mon enfant, obéis et ne cherche point à deviner ce que tu ne sauras que trop tôt.

—Mon père ! s'écria le petit garçon, quand sa sœur, en larmes, voulut l'emmener ; mon père ! je ne vous quitterai point ! je resterai avec vous ! Et il se cramponnait aux jambes et aux habits du prisonnier.

—Qu'est-ce qui fait ce tapage dans la salle d'attente du tribunal révolutionnaire ? glapit la voix en fausset de l'huissier.

—Le tribunal révolutionnaire ! répéta la jeune fille. Elle tomba sans connaissance en apprenant dans quel lieu elle se trouvait.

Le malheureux père fit signe à la vieille domestique d'emmener l'infortunée.

—Jeanne, dit-il, tâchez de trouver la force d'emporter cette enfant dans vos bras, regagnez la voiture et hâtez-vous de retourner au logis. Adieu, mon fils, adieu.

Il força le petit garçon à suivre sa sœur, que la vieille domestique, aidée par un garde national, entraîna hors de la salle d'attente. Puis il alla s'asseoir dans le coin le plus obscur pour y pleurer en silence, car son cœur s'était brisé en se séparant de sa famille. Il sentit une main prendre doucement la sienne et la serrer avec affection. Il se retourna :

—André Chénier, s'écria-t-il, vous ici ! dans ce lieu de mort ?

—Je partage votre sort, mon cher Roucher. Mais moi, je puis mourir, du moins, sans regret, car je ne suis ni époux, ni père ! Je n'ai qu'un frère ! qu'un frère, hélas ! plus à plaindre que moi, car il se trouve parmi les bourreaux. Ah ! quand cette pensée me vient, mes yeux s'emplissent de larmes plus amères que les vôtres, mon ami... Mais, laissons-là de si fatales idées. Dans un moment, il ne nous sera plus permis d'accuser. Nous ne pourrions plus que pardonner et bénir.... Comment ce fait-il que vous, insoucieux poète, vous qui viviez dans l'obscurité, vous qui n'aviez d'autre passion que la culture des fleurs et l'étude de la botanique, vous vous trouviez dans cette archaïque funèbre ? Moi, du moins, j'ai combattu contre l'anarchie ; j'ai cherché à défendre la vérité et plusieurs lettres publiées dans le *Journal de Paris* ont protesté contre les horreurs et les crimes de la révolution ! Mais vous, étranger aux choses de la politique ?..

—J'étais à herboriser paisiblement au Jardin-des-Plantes, quand on vint m'arrêter une première fois. Guyot-Desherbiers, mon ami, obtint ma mise en liberté. Quelques jours après, on me rejeta en prison. Depuis huit mois, j'y menais une vie triste et résignée, et je consacrais tout mon tems à l'éducation de mon fils, qu'on avait consenti à laisser près de moi, lorsqu'un matin on s'avisait de dire qu'une conspiration était ourdie à Saint-Lazare par les prisonniers. Il ne s'agissait de rien moins que de renverser la république. Des pauvres détenus, sans relation au dehors, surveillés, espionnés, voilà ce que l'on a inventé pour m'amener ici avec trente-sept de mes prétendus complices ! Un des gardiens de la prison, à qui j'ai rendu en d'autres tems quelques services, m'a donné la consolation d'embrasser une dernière fois ma fille et de venir de Saint-Lazare ici avec elle. Que Dieu le bénisse pour ce bienfait !

—Ainsi, dit André Chénier, après un moment de silence, nous allons mourir, jeunes, avec notre force, notre poésie et nos espérances ? Oh ! je sentais pourtant là quelque chose !... Après tout, qu'importe la gloire de la terre ! puisque nous allons entrer dans la gloire de Dieu !

André Chénier parlait encore, lorsqu'un vieillard, qui marchait avec peine, s'avança vers eux.

—Messieurs, dit-il, je me sens fatigué ; mes jambes me soutiennent à peine ; à 78 ans cela leur est bien permis. Soyez assez bons pour me donner une place près de vous, sur le banc que vous occupez.

Les deux poètes s'empresèrent de donner au vieillard la place qu'il demandait. Il s'assit péniblement et le jour tomba d'aplomb sur son visage que parent, seulement alors, distinguer Roucher et son ami.

Tout, dans les manières de leur compagnon d'infortune, annonçait la distinction. Seulement, il y avait, dans sa prononciation, un accent tudesque qui lui donnait quelque chose de bizarre et révélait son origine allemande.

—C'est une singulière histoire que la mienne, dit-il, Messieurs, et certes le dévouement ne manquera point d'à propos. Du reste, je ne suis point fâché d'en finir enfin avec la vie, et je remercie Dieu de donner à ma vieillesse cette expiation des fautes de ma jeunesse. Oui, messieurs, je me suis rendu coupable envers un roi de la plus sanglante insulte ; j'ai trompé la confiance de celui qui m'avait comblé de bienfaits. Le monarque n'a point ordonné ma mort, quand le plus humble de ses sujets eût voulu mon sang pour une si lâche offense ! Il me fit renfermer dans une prison. Je m'en échappai, et ce fut pour conspirer contre la vie du souverain qui s'était montré si clément pour moi. J'échouai dans mon projet, et le prince après dix ans d'une cap-

tivité sévère que je n'avais que trop méritée, me rendit libre de nouveau ! Savez-vous, messieurs, comment je me suis servi de cette liberté ? J'ai pris le parti du peuple contre la royauté, j'ai rédigé un pamphlet hebdomadaire intitulé : *l'Ami de l'Homme* ; j'ai secondé de mes efforts l'esprit révolutionnaire et de destruction. Les funestes principes que je prêchais fructifièrent si violemment en France que je quittai l'Allemagne pour venir y jouir du résultat de mes travaux et du succès de ma propagande !

Au milieu de la désorganisation générale des idées, j'ai fait paraître une relation de mes malheurs et de ma captivité ; je m'y transformais en victime de l'injustice de la royauté pour me traîner sans honte dans la fange d'une apothéose populaire ! Oui, Messieurs, j'ai consenti à me laisser montrer en cire par Curtius, et on a fait, dans ce spectacle à deux sous, mon exhibition en costume de prisonnier et chargé de fers. De plus, Audinot joua, sur son théâtre de l'Ambigu, un mélodrame intitulé : *le Prisonnier prussien*, et je m'y rendis en loge découverte pour recevoir les applaudissements de la canaille : j'avais commencé par être l'ami de Franklin et l'ami de Mirabeau. À mesure que la fange montait, et tandis que les hommes intelligents cherchaient à arrêter le torrent de boue qui apportait la destruction, moi, au lieu d'imiter Mirabeau, j'allais mettre mon bras sous le bras de Robespierre, je tendais la main à Marat ; je ne rougissais point de devenir le commensal de Fouquier-Tainville ! Savez-vous quel a été le prix de tant de bassesses ? D'abord, la misère, puis la ridicule accusation que j'étais à Paris l'émissaire secret du roi de Prusse ! Ni ma lâche insulte envers le prédécesseur de ce prince, ni ma vie entière, ni mes écrits, ni la honteuse société que je fréquentais ne purent me servir de sauvegarde contre cet absurde mensonge. On me fit enfermer à Saint-Lazare. Là, Monsieur, sans le savoir, je suis devenu un conspirateur, et l'on vient de m'apprendre que j'étais accusé de complot contre la république. Mon soi-disant chef est un poète nommé Roucher, dont j'ai lu les vers, mais que je n'ai jamais vu.

—Roucher est assis près de vous, dit l'auteur des *Mois*.—Eh bien ! Monsieur, reprit en souriant le vieillard, je vais vous apprendre le nom de votre complice ; je suis le baron de Trenck.

A ce nom célèbre, les deux amis se levèrent pour saluer le vieillard.

—Je ne mérite point cet honneur, Messieurs ; car, vous, votre vie est pure ; vous êtes de nobles victimes sans tache ; moi, ma jeunesse n'a fait qu'expier ses fautes, et la mort qui me frappe ne suffira peut-être point à expier les erreurs de ma vieillesse.

—Le Sauveur des hommes a promis le pardon au repentir sincère.

—Que Dieu vous entende et me pardonne !

En ce moment, l'huissier à bonnet rouge appela Marie-André Chénier !

Roucher se leva vivement ; et le baron de Trenck se découvrit.—Mon ami, mon bon Roucher, dit le poète, adieu ! Peut-être ne nous reverrons-nous plus ici-bas ; mais je sens là, dans mon cœur, une voix qui m'apprend que nous nous reverrons dans le ciel. Adieu !

Il l'embrassa, serra la main du baron de Trenck, et marcha, la tête levée, à la barre du tribunal révolutionnaire.

Dix minutes après, il reparut calme, sans pâleur, et le front brillant de sérénité. Il n'appartenait déjà plus à la terre. Par un geste simple et majestueux, il montra le ciel à ses deux amis qui attendaient avec anxiété, sur le seuil du tribunal, et entra sans trouble dans la chambre voisine.

En même tems, l'huissier appelait :

—Jean-Antoine Roucher et ses complices !

Trente-six personnes suivirent le poète dont le bras soutenait le baron de Trenck.

En face du tribunal révolutionnaire, Roucher se souvint de sa femme et de ses enfants ; son cœur se brisa à la pensée de les abandonner ici-bas sans appui, et il essaya de démontrer son innocence.

Il commença par rappeler la vie obscure et inoffensive qu'il menait avant son arrestation ; il prouva ensuite que, dans la prison, il se tenait à l'écart des autres détenus ; qu'il consacrait toutes ses journées à l'éducation de son fils, et qu'il ne savait pas même le nom de ceux qu'on l'accusait d'avoir pour complices. Pendant que Roucher parlait, Fouquier-Tainville s'agitait sur son fauteuil ; il brisa dans ses mains le couteau à papier qui se trouvait sur sa table, et finit par frapper du poing avec violence ; puis, se levant tout à coup :

—Citoyens juges, s'écria-t-il, il y a ici trente-sept accusés. Si vous leur permettez à tous de bavarder chacun pendant un quart-d'heure, comme le fait cet aristocrate, nous n'en finirons point de la journée. Voici le fait : cet homme est un ennemi du peuple, puisqu'il a fait, jadis, pour le mariage du tyran, une pièce de vers intitulée : *La France et l'Autriche, ou temple de l'hymen*. Il a conspiré en prison contre le salut de la république ; j'ai là, dans ce dossier, les preuves irrécusables de la conspiration. Je ne vous ferai point perdre un tems précieux à les lire. Je demande la peine de mort contre les trente-sept accusés.

Les jurés se levèrent pour aller délibérer ; les juges se mirent à rédiger à l'avance l'arrêt.

—Un moment, Messieurs, citoyens, veux-je dire, s'écria le baron de Trenck : ne soyez pas si pressés. La journée est assez bonne pour que vous ne regrettiez pas quelques minutes. Ecoutez-moi bien tous : Avant un an, chacun de vous montera sur l'échafaud où vous nous envoyez. Ecoutez-moi bien tous, car votre pied glissera dans le sang où vous marchez avec joie. Oui, tous ! toi aussi Fouquier-Tainville, toi, dont je rougis d'avoir touché la main, dans un moment d'erreur et d'ignorance. Seulement, tu mourras com-